

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

## Emmanuel Macron confirme l'interdiction du téléphone portable dans les lycées à la rentrée 2026

Marie-Pierre Vega

~3 minutes

L'usage du téléphone portable sera interdit "en septembre prochain dans tous les lycées", déclare Emmanuel Macron lors d'une rencontre avec les lecteurs du groupe La Provence à Marseille, mardi 16 décembre 2025. "De la cloche à la cloche, du début à la fin dans l'établissement, il n'y [aura] pas de téléphone portable", comme au collège depuis septembre 2025, a-t-il martelé. Il a par ailleurs estimé que "dans la vie pédagogique, il faut limiter le rapport à l'écran", soulignant que "tous ceux qui étaient passés au tout écran reviennent en arrière".



Le président de la République a rencontré, le 16 décembre à Marseille, des lecteurs de La Provence. MaxPPP

Le chef de l'État avait déjà indiqué fin novembre examiner la possibilité d'interdire le téléphone portable au lycée ([lire sur AEF info](#)). "Il faut donner une norme nationale que vous pouvez opposer aux familles et aux élèves", a-t-il confirmé devant les lecteurs marseillais. Cette interdiction "va beaucoup protéger les enseignants, la communauté pédagogique", croit-il.

"Ça, plus l'interdiction des réseaux sociaux", a ajouté Emmanuel Macron, confirmant son intention d'"interdire les réseaux sociaux avant 15-16 ans" en s'appuyant sur la réglementation européenne. "En début d'année prochaine, un texte de loi définira la majorité numérique à 16 ans et permettra de vérifier l'âge pour entrer sur les réseaux sociaux", a-t-il indiqué. Le président de la République a aussi appelé à "responsabiliser les familles qui doivent jouer leur rôle". "Ce n'est pas vous qui pouvez tout gérer", a-t-il déclaré en direction des enseignants.

Pour le SNPDEN-Unsa, l'utilisation du portable est "une problématique d'ensemble que les chefs

d'établissement partagent avec les élèves, mais aussi avec la famille". "On est d'accord pour agir pour une interdiction au lycée, mais il faut aussi agir le soir à la maison, le week-end. Pour nous, c'est plus un fait de société qu'on doit partager et sur lequel on doit réfléchir", expliquait sur *France 3* début décembre, Olivier Beaufrère, secrétaire national éducation et pédagogie du SNPDEN. Le syndicat de proviseurs souligne aussi "la difficulté de mise en œuvre de l'interdiction du portable au lycée", alors que "les lycéens sont des gros utilisateurs de téléphones portables".